

SG N° 2026-95

**PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION
À MME Cassandra GOURSAUD,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ**

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-18, autorisant le maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des conseillers municipaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL/BCL/2015/57 du 24 septembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges, à compter du 15 décembre 2015 ;

Vu le procès-verbal en date du 20 mars 2026 portant élection du maire, des adjoints au maire et des maires délégués de la commune de Beaupréau-en-Mauges ;

Vu la délibération n° 26-04-09 du 09 avril 2026 accordant au maire de Beaupréau-en-Mauges des délégations au titre de l'article L.2122-22 du CGCT ;

Considérant qu'il y a lieu de préciser la délégation d'une conseillère déléguée de la commune de Beaupréau-en-Mauges ;

ARRÊTE

Article 1 - Délégation en tant que conseillère déléguée aux commerces de proximité de Beaupréau-en-Mauges

Madame Cassandra GOURSAUD, en tant que conseillère déléguée aux commerces de proximité de Beaupréau-en-Mauges, est déléguée, sous la surveillance et la responsabilité du maire, pour exercer les fonctions dans les domaines ci-après désignés :

- La préparation, la coordination et la validation communale des décisions relatives au suivi de l'activité des commerces de proximité ;
- La fonction de binôme élue pour la chargée de commerce de la commune ;
- La participation avec le maire aux réunions « économies » organisées par Mauges communauté.

Article 2 – Délégation de signature (actes administratifs)

Pour les délégations sus mentionnées à l'article 1,
Madame Cassandra GOURSAUD est habilitée à signer :

- Les courriers administratifs.

Article 3 – Mentions obligatoires

Les actes signés au titre de cet arrêté porteront :

- Nom, prénom, qualité et mention de la délégation de Madame Cassandra GOURSAUD ;
- Mention explicite de la délégation (visas pour les arrêtés).

Article 4 – Durée et révocation

Cette délégation est valable jusqu'à la fin du mandat de Madame Cassandra GOURSAUD, ou du maire, et peut être rapportée à tout moment.

Article 5 – Exécution et notification

Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Le présent arrêté sera publié, notifié à l'intéressée et transmis à Monsieur le sous-préfet de Cholet (Maine-et-Loire).

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 16 avril 2026.

Régis LEBRUN
Maire de Beaupréau-en-Mauges

Notifié à l'intéressée le : 23/04/26
Signature du bénéficiaire de la délégation



Le maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de la date de l'accomplissement des formalités de publicité obligatoires.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : BEAUPREAU EN MAUGES (49)

Utilisateur : SABOUREAU Guillaume

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	SG_2026_95
Objet :	Portant délégation de fonction à Mme Cassandra GOURSAUD, conseillère déléguée aux commerces de proximité
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-16 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	049-200053619-20260416-SG_2026_95-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 049-200053619-20260416-SG_2026_95-AI-1-1_0.xml	text/xml	926 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : 2026_95_delegation_de_fonction_a_cassandra_goursaud_conseillere_deleguee_aux_commerces.pdf Nom métier : 99_AI-049-200053619-20260416-SG_2026_95-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	370.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2026 à 11h36min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2026 à 11h36min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2026 à 11h36min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2026 à 11h36min54s	Reçu par le MI le 2026-04-17